



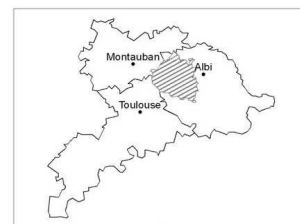
Fiche de présentation

1 territoire de 64 communes, 4 communautés de communes, 62 000 habitants, superficie d'env. 1200 km²

2 structure : le Syndicat Mixte de Pays

Histoire de l'intercommunalité sur le territoire :

1975-1978	Projet de création d'une voie rapide Albi-Toulouse
1982	Création de l'Unité de Séjour Touristique Tarn Nord Ouest
1989	Création de l'association « Voie rapide et développement »
1989-1992	Construction de l'A68
1992-1996	création des communautés de communes création du syndicat mixte de l'ouest du Tarn (1996) regroupant les communautés de communes du Rabastinois, du Salvagnacois, Vère-Grésigne et des communes du Cordais
1997	Charte d'objectifs entre la cc Tarn et Dadou et le syndicat mixte de l'ouest du Tarn
2002	Constitution du Pays Nord Ouest du Tarn
14 août 2002	arrêté préfectoral définissant le périmètre du SCoT
4 mars 2003	reconfiguration du Syndicat Mixte du Pays nord ouest du Tarn sur l'ensemble du périmètre du pays



3 domaines de compétences :

d é v e l o p p e m e n t

- **Convention territoriale** (ex Contrat de Pays)

Signée avec l'Etat, la Région et le Département, elle permet de s'accorder sur les orientations de développement du territoire et de soutenir financièrement les projets publics et privés (services, économie, habitat, cadre de vie...)

- **Leader** (programme européen)

Sur la base d'un appel à projets, il permet de soutenir financièrement, autour d'une stratégie de développement, des projets publics ou privés en zone rurale (tourisme et agritourisme, commerce et services essentiels...)

u r b a n i s m e

- **Schéma de Cohérence Territoriale** :

Le SCoT est l'outil de mise en cohérence des politiques d'aménagement et d'urbanisme (habitat, déplacement, environnement, agriculture, économie) à l'échelle intercommunautaire.

t o u r i s m e

Le développement touristique s'appuie sur les offices de tourisme travaillant en en réseau. Quelques projets: itinéraires culturels du vin, tourisme de terroir, signalisation des hébergements touristiques, communication ...

Structuration :

Les instances de réflexion et de décision :

- Le Président et les Vice-présidents
- le Comité syndical (66 membres) / le Bureau (21 membres)
- le Conseil de développement (52 membres) composé de socio professionnels
- les Commissions thématiques (culture, sport, tourisme, SCoT, Pôle d'Excellence Rurale,...) composés d'élus et de socio professionnels

Vos interlocuteurs :

- Directrice, ■ Mlle Marion Duclot
- Assistante Administrative, ■ Mlle Marie-Isabelle ESTIVAL

Juillet 2010

Chargée de mission Leader,

- Mlle Anne Péronne

Chargé de mission Tourisme (mis à disposition par le CDT), ■ M. Bernard Jiménez

Assistant administratif, ■ M. Mathieu Bonnes

Urbaniste, chef de projet SCoT,

- Mme Isabelle Dupont

Chargée de mission Urbanisme,

- Mlle Cécile Danesin

Chargée de Mission Habitat

- Mlle Sarah Sabatier

Animatrice Tourisme de Terroir

- Mme Viviane Coursières